

### Inscription des nouveaux bacheliers entrant en première année à l'université en 2016-2017

*Les données sont issues d'une enquête annuelle spécifique menée fin octobre auprès des universités, et qui porte sur les nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année de cursus licence, dite « enquête 20 ».*

*La date d'observation est fixée au 20 octobre de chaque année universitaire. L'enquête est une enquête « flash » sur 3 jours. A cette date, les informations remontées par les universités sont encore provisoires et susceptibles d'évoluer.*

*Les données définitives et globales pour l'année 2016-2017 seront issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités) du 15 janvier 2017.*

*Le champ couvert par cette première note sur « l'enquête 20 » est constitué des 70 universités (France entière hors Nouvelle-Calédonie), de l'université de Lorraine, du CUF de Mayotte et de l'Institut national universitaire d'Albi.*

**La hausse des inscriptions de nouveaux bacheliers à l'université est de 2,6 % hors doubles inscriptions en CPGE, selon les données provisoires**

En 2016-2017, selon les données provisoires établies au 20 octobre, le nombre d'inscriptions des nouveaux bacheliers en première année de cursus licence à l'université est de 264 800, en progression de +3,3 % par rapport aux données provisoires établies à la même date pour l'année universitaire 2015-2016. Hors doubles inscriptions des étudiants en CPGE, l'augmentation est ramenée à +2,6 %, soit 6 400 inscriptions supplémentaires. La hausse des inscriptions est marquée à la fois à l'université hors IUT (+2,6 % h. CPGE) et en IUT (+2,2 %).

Parmi les nouveaux bacheliers inscrits à l'université en première année de cursus licence, 78,8 % sont titulaires d'un bac général (+0,9 point par rapport à 2015), 15,7 % d'un bac technologique (-0,6 point) et 5,5 % d'un bac professionnel (-0,3 point).

**La hausse des inscriptions de nouveaux bacheliers porte sur toutes les disciplines sauf la santé et le droit**

Selon les données provisoires, le nombre d'inscriptions de nouveaux bacheliers dans les domaines scientifiques continuent d'augmenter sensiblement : hors impact des doubles inscriptions

en CPGE, la hausse est de 5,2 % (après 9,2 % entre 2014 et 2015, données définitives).

En sciences économiques et AES, une vive progression est enregistrée, à 6,0 % (h. CPGE) après une hausse de 2,8 % en 2015. Les inscriptions à l'entrée des disciplines d'arts, lettres, langues, SHS augmentent de 3,9 %, hausse équivalente à celle observée l'an passé (+3,8%). Les inscriptions de nouveaux entrants en STAPS s'accroissent de 2,8 % après une hausse plus marquée en 2015 (+5,5 %). En droit, la tendance s'inverse et les inscriptions décroissent de 0,3 % après une hausse de 2,2 %. Enfin, en santé, les nouvelles inscriptions reculent (-1,4 %), après une faible hausse en 2015 (+0,4 %).

En IUT, les premières inscriptions regagnent en dynamisme (+2,2 %) après une baisse de 0,8 % entre 2014 et 2015.

#### Inscriptions des nouveaux bacheliers dans les universités françaises par groupe disciplinaire

Groupes disciplinaires	Année universitaire		Évol.	Évol. hors CPGE
	2015-2016	2016-2017		
<b>Droit</b>	32 900	33 100	0,4%	-0,3%
<b>Economie, AES</b>	23 400	24 900	6,4%	6,0%
<b>Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	68 600	71 500	4,2%	3,9%
<b>Sciences, STAPS</b>	48 900	52 300	7,0%	4,4%
...dont Sciences	33 700	36 700	8,9%	5,2%
...dont STAPS	15 200	15 600	2,8%	2,8%
<b>Santé</b>	36 300	35 800	-1,4%	-1,4%
<b>Université hors IUT</b>	<b>210 100</b>	<b>217 600</b>	<b>3,6%</b>	<b>2,6%</b>
<b>IUT</b>	<b>46 100</b>	<b>47 200</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>
<b>Total</b>	<b>256 200</b>	<b>264 800</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,6%</b>

Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête 20 – données provisoires au 20 octobre

**Les bacheliers professionnels poursuivraient moins à l'université que l'année précédente**

Le taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux à l'université hors IUT apparaît en progression, selon ces données provisoires : en effet, la croissance de leurs inscriptions à l'université est de +3,9 %, alors que la hausse du nombre de

lauréats 2016 est plus faible (+3,2 %). Ce sont les bacheliers économiques (inscriptions en progression de +4,4 %) qui verraient la plus forte hausse du taux de poursuite (hausse du nombre de lauréats : +2,5 % à la session 2016) puis les bacheliers scientifiques (+4,2 % - +3,9 % à la session 2016) et les bacheliers littéraires (+2,3 % - +2,2 % à la session 2016). Le taux de poursuite global des bacheliers généraux en IUT serait, en revanche, en légère baisse, avec un taux de croissance des inscrits de 2,8%, inférieur à la croissance du nombre de bacheliers.

Selon ces données provisoires, le nombre de bacheliers professionnels de la session 2016 inscrits en 1<sup>ère</sup> année universitaire hors IUT diminue (-1,0 %) alors que le nombre de lauréats croît (+1,7 %) : pour la quatrième année consécutive, leur taux de poursuite à l'université serait donc en baisse.

Les nouveaux bacheliers technologiques s'inscriraient davantage en IUT, avec une croissance des inscriptions de +2,3 %, à mettre en regard de la hausse plus faible du nombre de lauréats 2016 (+1,3 %). En revanche, l'effectif des nouveaux bacheliers technologiques à l'université hors IUT se replie.

## Répartition par bac des nouveaux entrants dans les universités françaises

	Année universitaire		Évol.	Évol. hors CPGE
	2015-2016	2016-2017		
<b>Université hors IUT</b>	<b>210 100</b>	<b>217 600</b>	<b>3,6%</b>	<b>2,6%</b>
Nouveaux bacheliers généraux	170 000	178 400	5,0%	3,9%
dont bac S	85 600	91 000	6,4%	4,2%
bac ES	51 000	53 300	4,5%	4,4%
bac L	33 400	34 100	2,1%	2,3%
Nouveaux bacheliers technologiques	26 600	25 800	-3,0%	-3,0%
Nouveaux bacheliers professionnels	13 500	13 400	-1,0%	-1,0%
<b>IUT</b>	<b>46 100</b>	<b>47 200</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>
Nouveaux bacheliers généraux	30 700	31 600	2,8%	2,8%
dont bac S	18 800	19 400	3,1%	3,1%
bac ES	11 000	11 200	2,2%	2,2%
bac L	900	1 000	3,3%	3,4%
Nouveaux bacheliers technologiques	14 400	14 800	2,3%	2,3%
Nouveaux bacheliers professionnels	1 000	800	-17,3%	-17,3%
<b>Total</b>	<b>256 200</b>	<b>264 800</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,6%</b>

Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête 20 – données provisoires au 20 octobre

**Aurélie Delaporte et Diane Marlat**  
MENESR –DGRI/DGESIP –SCSES- SIES

L'enquête dite « Enquête 20 » recense le nombre de nouveaux entrants inscrits à l'université au 20 octobre. Un étudiant nouvel entrant dans le système d'enseignement supérieur français est un étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit bachelier de l'année ou non. La première année de cursus licence recouvre les licences LMD, les DUT, les formations de santé, les diplômes universitaires de niveau bac, les Diplômes d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) et les capacités en droit.

Seule la population des nouveaux bacheliers inscrits à l'université, évaluée au 20 octobre 2016, fait ici l'objet d'une analyse, car il s'agit de la population la plus significative de l'Enquête 20, pour laquelle la variation du nombre d'inscriptions entre le 20 octobre et le 15 janvier est la plus faible. En 2015, l'enquête n°20, couvrait 92 % des nouveaux bacheliers in fine recensés au 15 janvier 2016.

Il n'est pas possible d'extrapoler les évolutions relatives aux nouveaux bacheliers, présentés dans cette note, à l'ensemble des nouveaux entrants à l'université. En effet, les effectifs des autres étudiants nouvellement inscrits (notamment les étudiants en réorientation en provenance d'autres filières, les étudiants en mobilité internationale) ont leurs déterminants propres, et donc une évolution qui peut être très sensiblement différente de celle des effectifs de nouveaux bacheliers.

Depuis 2014-2015, les évolutions en première année de cursus licence sont impactées par le conventionnement généralisé entre les lycées accueillant des élèves en classes préparatoires et les EPSCP. L'impact est très disparate nationalement au 20 octobre, certaines universités n'ayant encore inscrit aucun de ces étudiants et d'autres ayant terminé leurs inscriptions parallèles, qui augmentent à certains égards artificiellement leurs effectifs.

La comparaison avec les résultats analogues de l'enquête 20 d'octobre 2015, effectuée tout au long de cette note, doit être interprétée avec prudence car elle peut être faussée par des « effets de calendrier », les inscriptions n'étant pas forcément effectuées au même rythme que l'an passé dans les différents établissements. Le caractère provisoire des données et des évolutions calculées est plusieurs fois rappelé.

Enfin, la comparaison des évolutions entre 2014 et 2015 et entre 2015 et 2016, réalisée pour les analyses par discipline, ne se fonde pas sur trois années consécutives de l'enquête 20 car toutes les données nécessaires ne sont pas disponibles pour l'ensemble des établissements en 2014. L'évolution entre 2014 et 2015 s'appuie donc sur les données définitives portant sur 2014 et sur 2015 issues de l'enquête SISE Inscriptions de janvier.

### Pour en savoir plus :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24777/les-publications-du-m.e.s.r.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid91851/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2014-2015.html>